Nature 18

Association de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher

Zone humide du Pré Bertaus

• Saint-Martin d'Auxigny •

Suivi écologique après travaux et conseils de gestion

Rapport final

Projet suivi par Charlotte Picard
Chargée de mission biodiversté
charlotte.picard@nature18.org
02.48.70.76.26

Association Nature 18

Local associatif des Merlattes
16, rue Henri Moissan
18 000 BOURGES

02 48 70 76 26
contact@nature18.org

www.nature18.org
www.faune-cher.org
Nature18
@assonature18

Zone humide du Pré Bertaus

Suivi écologique après travaux
et conseils de gestion

Commanditaire :

SIVY
Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre

Financeur :

Région Centre-Val de Loire

Sommaire

I. Contexte 4
II. Méthode et protocole 4
II.1 Flore et détermination des habitats 4
II.2 Oiseaux 4
II.3 Odonates et lépidoptères 5
II.4 Reptiles et amphibiens 5
III. Cartographie et fiche d'identité des habitats naturels présents : 6
IV. Inventaire faunistique 12
V.1 Espèces connues sur le site : 13
V.2 Espèces à présence potentielle : 14

I. Contexte

Ces inventaires sont réalisés suite à l'intervention du Syndicat intercommunal de la Vallée d'Yèvre sur l'arrachage d'une ancienne peupleraie communale, appartenant à la commune de Saint-Martin-d'Auxigny. Cette opération eu lieu dans le cadre de travaux de restauration de la rivière Auxigny et de sa plaine alluviale, en septembre 2018, travaux inscrits au Contrat territorial.

L'objectif de ce suivi écologique est de comprendre et suivre la dynamique d'installation des milieux naturels présents suite aux travaux, et de mettre en place à l'avenir des pratiques de gestion adaptée au maintien voir à l'enrichissement écologique de ces milieux humides et des éventuelles espèces patrimoniales présentes.

6 mois après les travaux, le milieu n'est pas encore stabilisé. Cela prendra plusieurs années. Les déterminations d'habitat présentées ici sont donc à prendre avec précaution, les milieux évolueront dans les années à venir, suivant les modes de gestion mis en place, le climat, et l'inondabilité futurs.

Des suivis complémentaires ont été réalisés en 2020 concernant la flore et la faune. La stabilisation des milieux se poursuit de manière très satisfaisante.

II. Méthode et protocole

II.1 Flore et détermination des habitats

5 passages terrain ont été réalisés au printemps et en été 2019 pour permettre de contacter un maximum d'espèces floristiques et de déterminer au plus juste les milieux naturels présents :

- 20 mars 2019
- 30 avril 2019
- 22 mai 2019
- 19 juin 2019
- 19 aout 2019

Deux passages complémentaires ont été réalisés en 2020 :

- 26 mars 2020
- 5 juin 2020

Le site étant de surface modeste, et la complexité des habitats étant faible, les relevés flore ont été réalisés par transect nord-sud. Les positions précises des éventuelles espèces patrimoniales ont été relevées par GPS pour permettre leur suivi les années à venir.

II.2 Oiseaux

2 matinées d'observation et d'écoute des chants ont été réalisées au printemps, les 30 avril et 22 mai 2019.

L'ensemble des oiseaux observés ou entendus a été noté, des observations ponctuelles effectuées lors des autres passages d'inventaire ont été également prises en compte.

II.3 Odonates et lépidoptères

Trois passages d'inventaire ont été réalisés en 2019, plus deux passages supplémentaires en 2020 :

- 29 mai 2019
- 9 juillet 2019
- 8 août 2019
- 25 mai 2020
- 06 août 2020

Le relevé s'est effectué par capture au filet avec relâché des individus et/ou prise photographique.

II.4 Reptiles et amphibiens

L'inventaire de ces espèces a été réalisé par observation directe, lors des autres passages d'inventaire.

III. Cartographie et fiche d'identité des habitats naturels présents :

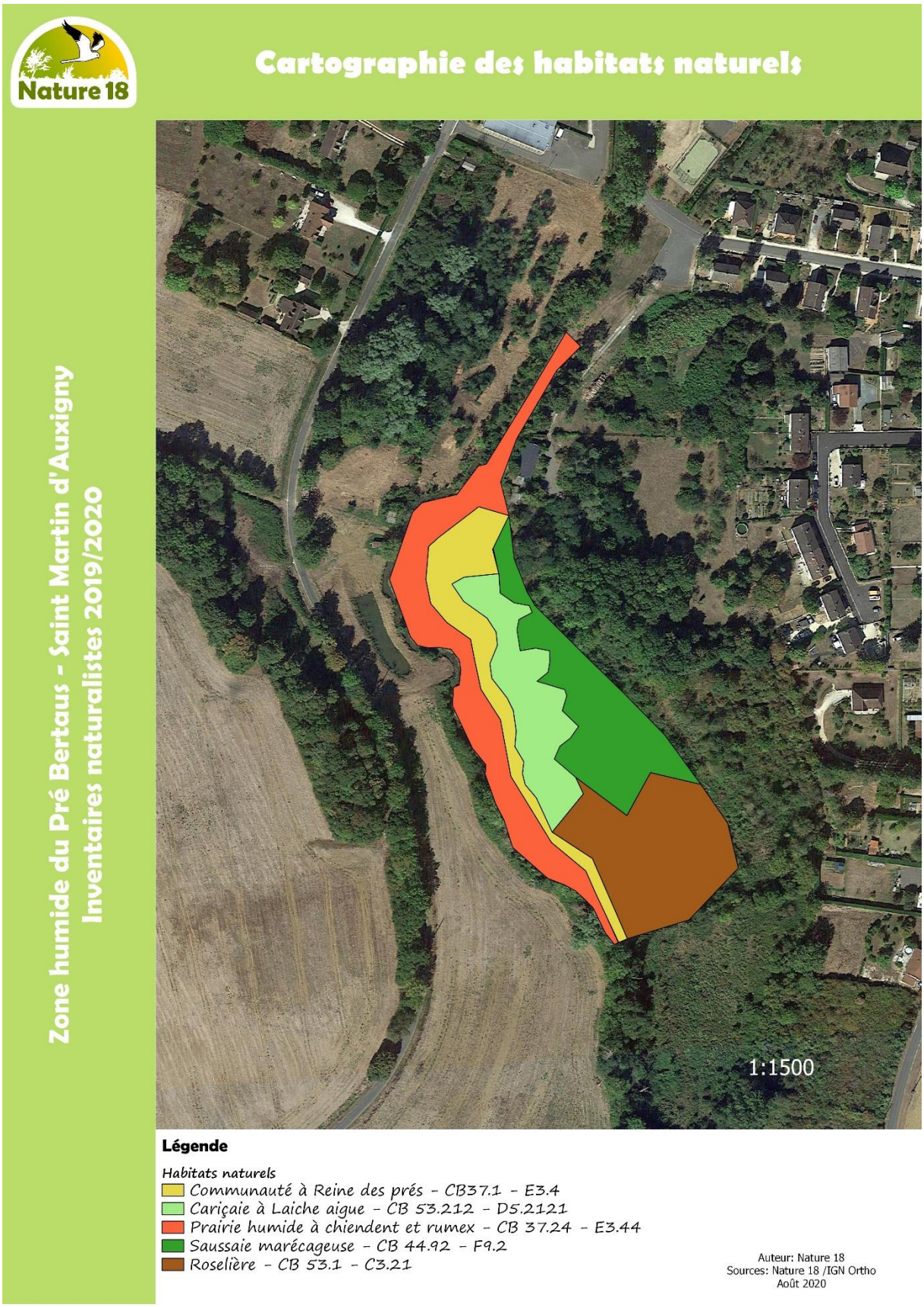

Intitulé de l'habitat : **Cariçaie à laiche aigue**	**Code EUNIS** D5.2121	**Code Corine** CB 53.212	~~**ZNIEFF**~~ ~~**Natura 2000**~~

Surface du site concerné : 0.26 ha

Description :
Cet habitat est dominé par les Carex ou laîches. La dominance quasi absolue de la Laîche aigue (*Carex acuta*) indique que le sol est engorgé en eau de façon quasi-ininterrompue tout au long de l'année. Ce milieu est par nature très homogène et peu varié en espèces végétales. Aucune espèce patrimoniale n'a été observée dans cet habitat.
Les cariçaies sont des milieux naturels avec un très fort pouvoir épurateur et permanent de l'eau.

Espèces notables :
Laîche aigue - *Carex acuta*, Mouron aquatique-*Veronica anagallis-aquatica*, Renoncule scélérate - *Ranunculus sceleratus*, Menthe aquatique - *Mentha aquatica*, Grande lysimaque - *Lysimachia vulgaris*, Lycope d'Europe - *Lycopus europaeus*, Caltha des marais - *Caltha palustris*, Callitriche des eaux stagnantes - *Callitriche stagnalis*, Angélique des bois - *Angelica sylvestris*, Bident penché - *Bidens cernua*, Laîche bleuâtre - *Carex panicea*, Galéopsis à tige carrée - *Galeopsis tetrahit*, Iris faux-acore - *Iris pseudacorus*, Jonc diffus - *Juncus effusus*, Salicaire - *Lythrum salicaria*, Oseille crépue - *Rumex crispus*, Saule cendré - *Salix cinerea*, Scrophulaire noueuse - *Scrophularia nodosa*, Houblon - *Humulus lupulus*, Laîche espacée - *Carex remota,* Renoncule à feuilles capillaires – *Ranunculus trichophyllus,* Epilobe hirsute *Epilobium hirsutum,* Véronique des ruisseaux*, Veronica beccabunga,* Laîche cuivrée - *Carex otrubae,* Scirpe des bois - *Scirpus sylvaticus*

Etat de conservation :
Bon : le Cortège floristique typique est bien présent.

Dynamique d'évolution : =
Cet habitat est stable dans le temps, sous réserve que l'engorgement du sol soit quasi continu tout au long de l'année. Les périodes de sécheresse intense et longue peuvent provoquer une reprise d'évolution du milieu, avec l'installation d'espèces ligneuses.

Menaces :
Fermeture naturelle par les ligneux, Circulation motorisée, Feux, Dépôts d'ordures

Principes de gestion : Compte-tenu de la relative stabilité de ce milieu dans le temps, la non-intervention est la règle. Une surveillance sur l'installation de saules lors des années sèches doit mener à un éventuel arrachage manuel pour contrôler l'installation de ligneux.

Intitulé de l'habitat : **Roselière**	**Code EUNIS** C3.21	**Code Corine** CB 53.1	~~**ZNIEFF**~~ ~~**Natura 2000**~~

Surface du site concerné : 0.43 ha

Description :

Cet habitat est dominé par le Roseau commun (*Phragmites australis*), avec en moindre dominance le Roseau à massettes (*Typha latifolia*) et la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*). Comme la Cariçaie, c'est un habitat très pauvre en espèces végétales.

C'est un milieu sur sol inondé de façon permanente, à grand pouvoir d'épuration de l'eau.

Les surfaces denses de roselières peuvent abriter des oiseaux nicheurs d'intérêts comme la Rousserolle effarvatte ou la Locustelle tachetée.

Espèces notables :

Roseau commun - *Phragmites australis*, Baldingère faux-roseau – *Phalaris arundinacea*, Glycérie aquatique – *Glyceria maxima*, Roseau à massettes – *Typha latifolia*, Laîche aigue - *Carex acuta*, Epilobe hirsute - *Epilobium hirsutum*, Iris des marais - *Iris pseudacorus*, Menthe aquatique - *Mentha aquatica*, Scrophulaire noueuse - *Scrophularia nodosa*, Véronique des ruisseaux -*Veronica beccabunga*

Etat de conservation :

Moyen: le cortège floristique typique est bien présent, mais la partie est à tendance à la fermeture avec l'installation de ligneux.

Dynamique d'évolution : =

Cet habitat est stable dans le temps, sous réserve que l'engorgement du sol soit quasi continu tout au long de l'année. Le Roseau commun peut subsister quelques années après un assèchement du milieu. Cet habitat peut avoir tendance à l'expansion au détriment d'autres milieux proches suivant les conditions d'humidité et de climat futurs.

Menaces :

-

Principes de gestion : Non-intervention sur ce milieu, surveillance de son éventuel extension sur les autres habitats proches.

Eventuelle intervention à prévoir sur les ligneux ponctuellement pour conserver un bon état écologique général de l'habitat.

Intitulé de l'habitat : **Communauté à Reine des prés**	Code EUNIS E3.4	Code Corine CB 37.1	~~ZNIEFF~~ ~~Natura 2000~~

Surface du site concerné : 0.24 ha

Description :
Cet habitat de type prairie humide est encore au stade pionnier. En témoigne la présence d'espèces annuelles et rudérales. La dominance de la Prêle sur certaines zones est la conséquence de la déstructuration du sol suite à l'arrachage de la peupleraie. La communauté végétale montre un engorgement du sol d'au moins 6 mois dans l'année. Cet habitat pourrait évoluer vers la mégaphorbiaie, au moins dans ses parties les plus humides.

Espèces notables :
Vivaces : Agrostide commune (Agrostis capillaris), Agrostide stolonifère (Agrostis stolonifera), Vulpin des prés (Alopecurus pratensis), Angélique des bois (Angelica sylvestris), Grande bardane (Arctium lappa), Fromental élevé (Arrhenatherum elatius), Barbarée commune (Barbarea vulgaris), Laiche aigue (Carex acuta), Laiche glauque (Carex flacca), Laiche velue (Carex hirta), Laiche cuivrée (Carex otrubae), Cirse des champs (Cirsium arvense), Cirse des marais (Cirsium palustre), Liseron des haies (Calystegia sepium), Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Cardère à foulon (Dipsacus fullonum), Chiendent rampant (Elytrigia repens), Epilobe hirsute (Epilobium hirsutum), Prêle des marais (Equisetum palustre), Fétuque élevée (Festuca arundinacea), Ficaire (Ficaria verna), Reine des prés (Filipendula ulmaria), Gaillet mou (Galium mollugo), Gaillet des marais (Galium palustre), Grande berce (Heracleum sphondylium), Houlque laineux (Holcus lanatus), Iris des marais (Iris pseudacorus), Jonc aggloméré (Juncus conglomeratus), Jonc diffus (Juncus effusus), Jonc glauque (Juncus inflexus), Gesse des prés (Lathyrus pratensis), Ray-grass (Lolium perenne), Lycope d'Europe (Lycopus europaeus), Lysimaque (Lysimachia vulgaris), Salicaire (Lythrum salicaria), Luzerne lupuline (Medicago lupulina), Menthe aquatique (Mentha aquatica), Menthe des champs (Mentha arvensis), Menthe pouillot (Mentha pulegium), **Narcisse des poètes (Narcissus poeticus)**, Renouée persicaire (Persicaria amphibia), Baldingère faux-roseau (Phalaris arundinacea), Pâturin commun (Poa trivialis), Pulicaire dysentérique (Pulicaria dysenterica), Renoncule âcre (Ranunculus acris), Ronce (Rubus sp.), Oseille crépue (Rumex crispus), Saule cendré (Salix cinerea), Scrophulaire noueuse (Scrophularia nodosa), Epiaire des bois (Stachys sylvatica), Trèfle des prés (Trifolium pratense), Ortie dioïque (Urtica dioica), Véronique mouron d'eau (Veronica anagallis-aquatica)
Annuelles : Brome stérile (Anisantha sterilis), Cardamine hirsute (Cardamine hirsuta), Panic pied-de-coq (Echinochloa crus-galli), Vergerette du Canada (Erigeron canadensis), Euphorbe droite (Euphorbia stricta), Ortie royale (Galeopsis tetrahit), Galliet gratteron (Galium aparine), Geranium disséqué (Geranium dissectum), Gesse hirsute (Lathyrus hirsutus), Camomille sauvage (Matricaria chamomilla), Laiteron maraicher (Sonchus oleraceus), Stellaire intermédiaire (Stellaria media).
A noter la présence de quelques pieds de Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*), espèce protégée en Région Centre, et en danger d'extinction sur la liste rouge régionale.

Etat de conservation :
Moyen : le cortège floristique est en cours d'évolution mais la présence des espèces typiques est bien constatée et présage une évolution vers un bon état du milieu dans les années à venir.

Dynamique d'évolution : ↗
L'évolution sera à suivre dans les années à venir, pour constater une éventuelle différenciation de cet habitat en prairie humide et en mégaphorbiaie.

Principes de gestion : Non-intervention sur ce milieu durant deux ans, puis mise en place d'une fauche avec export tous les deux ans.

Intitulé de l'habitat : **Prairie humide à chiendent et rumex**	**Code EUNIS** E3.44	**Code Corine** CB 37.24	~~**ZNIEFF**~~ ~~**Natura 2000**~~

Surface du site concerné : 0.43 ha

Description :
Cet habitat est pionnier. Il est encore riche en espèces annuelles et échappées de jardin.
L'engorgement du sol y est plus réduit, de moins de 6 mois., même s'il est touché régulièrement par les inondations de l'Auxigny.
Son évolution sera à suivre prioritairement les années futures.

Espèces notables :
Vivaces : Alliaire officinale (Alliaria petiolata), Vulpin des prés (Alopecurus pratensis), Anthrisque des bois (Anthriscus sylvestris), Grande bardane (Arctium lappa), Pâquerette (Bellis perennis), , Laiche glauque (Carex flacca), Cirse des champs (Cirsium arvense), Liseron des champs (Convolvulus arvensis), Aubépine monogyne (Crataegus monogyna), Prêle des marais (Equisetum palustre), Fétuque faux-roseau (Schedonorus arundinaceus), Ficaire (Ficaria verna), Gaillet mou (Galium mollugo), Houlque laineuse (Holcus lanatus),Iris des marais (Iris pseudacorus), Jonc diffus (Juncus effusus), Jonc glauque (Juncus inflexus), Gesse des prés (Lathyrus pratensis), Menthe des champs (Mentha arvensis), Mercuriale vivace (Mercurialis perennis), Pâturin commun (Poa trivialis), Renoncule rampante (Ranunculus repens), Ronce (Rubus sp.), Oseille à feuilles obtuses (Rumex obtusifolius), Saule roux (Salix atrocinerea), Salsifis des prés (Tragopogon pratensis), Ortie dioïque (Urtica dioica), Veronique petit-chêne (Veronica chamaedrys), Chiendent rampant (Elytrigia repens), Grande Berce (Heracleum sphondylium)
Annuelles : Brome stérile (Anisantha sterilis), Bourse à pasteur (Capsella bursa-pastoris), Cardamine hirsute (Cardamine hirsuta), Chénopode blanc (Chenopodium album), Vergerette du Canada (Erigeron canadensis), Bec de Grue (Erodium cicutarium), Euphorbe droite (Euphorbia stricta), Fumeterre officinale (Fumaria officinalis), Ortie royale (Galeopsis tetrahit), Gaillet gratteron (Galium aparine), Geranium colombin (Geranium columbinum), Géranium disséqué (Geranium dissectum), Herbe à robert (Geranium robertianum), Lamier pourpre (Lamium purpureum), Lampsane commune (Lapsana communis), Gesse hirsute (Lathyrus hirsutus), Chamomille sauvage (Matricaria chamomilla), Grand coquelicot (Papaver rhoeas), Ravenelle (Raphanus raphanistrum), Séneçon commun (Senecio vulgaris), Mâche carénée (Valerianella locusta f. carinata), Véronique à feuilles de lierre (Veronica hederifolia), Vesce cultivée (Vicia sativa), Pensée sauvage (Viola tricolor)
Echappées de jardin : Dauphinelle des jardins (Delphinium sp.), Euphorbe à larges feuilles (Euphorbia lathyris), Verveine rigide (Verbena rigida)

Etat de conservation :
Moyen : le cortège floristique est en cours d'évolution.

Dynamique d'évolution : ↗
L'évolution sera à suivre dans les années à venir pour affiner l'analyse sur le devenir de ce milieu.

Principes de gestion : Pour accompagner la réinstallation d'espèces vivaces typiques du milieu, une fauche annuelle effectuée début juillet, avec export, est conseillée.

Intitulé de l'habitat : **Saussaie marécageuse**	**Code EUNIS** F9.2	**Code Corine** CB 44.92	~~**Natura 2000**~~

Surface du site concerné : 0.35 ha

Description :

La saussaie marécageuse est dominée par des saules arbustifs, de petite taille, et un sous-bois peu végétalisé, du fait de la forte présence de l'eau.

Sur la marge sud, l'habitat est entremêlé avec la roselière.

La présence de la Grande prêle, espèce déterminante ZNIEFF est à noter. Elle n'était pas connue dans ce secteur jusque-là, la station moderne la plus proche est située à Morogues.

Espèces notables :

Angelica sylvestris, Caltha palustris, Cardamine flexuosa, Cardamine hirsuta, Carex acuta, Epilobium hirsutum, **Equisetum telmateia**, Ficaria verna, Filipendula ulmaria, Galanthus nivalis, Galium aparine, Galium mollugo, Galium uliginosum**,** Humulus lupulus, Iris pseudacorus, Lycopus europaeus, Salix alba, Salix cinerea, Urtica dioica

Etat de conservation : Bon

Milieu en évolution, dépendant des conditions d'inondations des années futures.

Dynamique d'évolution : ↗

Evolution probable vers l'Aulnaie marécageuse, habitat déterminant ZNIEFF.

Principes de gestion :

Non-intervention, évolution libre vers l'Aulnaie.

IV. Inventaire faunistique

Oiseaux :

Nom français	Nom latin	Statut
Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	Déterminante ZNIEFF Protection nationale
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Protection nationale
Bruant zizi	Emberiza cirlus	Protection nationale
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Protection nationale
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	Protection nationale
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	Protection nationale
Merle noir	Turdus merula	
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	Protection nationale
Pic épeiche	Dendrocopos major	Protection nationale
Pic vert	Picus viridis	Protection nationale
Pie bavarde	Pica pica	Protection nationale
Pigeon ramier	Columba palumbus	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Protection nationale
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Protection nationale
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	Protection nationale
Sittelle torchepot	Sitta europaea	Protection nationale
Tourterelle des bois	Sterptopelia turtur	
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	Protection nationale
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	Protection nationale

Reptiles et amphibiens :

Nom français	Nom latin	Statut
Grenouille agile	Rana temporaria	Protection nationale
Grenouille verte	Pelophylax sp.	
Couleuvre helvétique	Natrix helvetica	Protection nationale
Orvet fragile	Anguis fragilis	Protection nationale

Odonates :

Nom espèce	Nom latin
Agrion jouvencelle	Coenagrion puella
Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo
Crocothémis écarlate	Crocothemis erythraea
Ischnure élégante	Ischnura elegans
Libellule déprimée	Libellula depressa
Pennipatte bleuâtre	Platycnemis pennipes
Portecoupe holartique	Enallagma cyathigerum

Lépidoptères :

Nom espèce	Nom latin
Amaryllis	Pyronia tithonus
Aurore	Anthocharis cardamines
Azuré commun	Polyommatus icarus
Azuré porte-queue	Lampides boeticus
Citron	Gonepteryx rhamni
Cuivré commun	Lycaena phlaeas
Mélitée du plantain	Melitaea cinxia
Myrtil	Maniola jurtina
Paon du jour	Inachis io
Petit nacré	Issoria lathonia
Petite Tortue	Aglais urticae
Piéride du chou	Pieris brassicae
Piéride de la moutarde	Leptidea sinapis
Piéride de la rave	Pieris rapae
Procris (Fadet commun)	Coenonympha pamphilus
Robert le diable	Polygonia c-album
Souci	Colias crocea
Tabac d'Espagne	Argynnis paphia

V. Zoom sur les espèces patrimoniales présentes et potentielles :

V.1 Espèces connues sur le site :

La Bouscarle de Cetti est un petit oiseau au chant très sonore. Elle apprécie les zones de buissons et de fourrés humides, et les roselières. Son plumage mimétique la rend difficile à observer. Elle se nourrit au sol d'insectes et de petits invertébrés.

C'est une espèce déterminante ZNIEFF en Région Centre.

La **Couleuvre à collier ou Couleuvre helvétique (Natrix helvetica)** est un serpent inoffensif qui vit dans les zones humides. Il capture des amphibiens, et des petits poissons à l'affut sur le bord ou à la chasse dans l'eau. C'est un serpent qui ne mord jamais, mais siffle, crache une odeur nauséabonde, ou simule la mort si on la dérange.

Le Narcisse des poètes (Narcissus poeticus) est une belle fleur odorante, qui n'est présente plus qu'en Pays Fort dans notre département. Il fleurit en mars/avril. Il est en danger de disparition en milieu naturel du fait de la dégradation de son milieu (prairie naturelle humide) ou de la cueillette, qui est interdite. Le Narcisse des poètes est une espèce protégée en Région Centre.

La Grande prêle (Equisetum telmaeia) est présente ponctuellement sur le site. Elle peut mesurer plus de 50 cm de haut. Elle est déterminante ZNIEFF en Région Centre.

V.2 Espèces à présence potentielle :

Les espèces suivantes n'ont pas été observées durant l'étude, mais la nature des milieux naturels présents et leur évolution probable dans les années à venir pourraient permettre à ces espèces de s'installer à court ou moyen terme :

Le site présente des milieux humides de types prairiaux, dans lesquels on trouve deux espèces de Rumex. Cette plante peut accueillir un papillon patrimonial, **le Cuivré des marais (Lycaena dispar)**. La station la plus proche connue à l'heure actuelle est à Menetou-Salon, mais l'on a surement un manque de connaissances sur sa répartition dans la vallée du Moulon. Le Cuivré des marais est considéré vulnérable en Région Centre.

La présence du cours d'eau de l'Auxigny, avec un beau tronçon ensoleillé, permettra sans doute l'installation à court terme de l'**Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale),** odonate inscrit à la Directive Habitat, avec un état de conservation jugé défavorable. La station la plus proche connue est sur la commune de Vasselay.

La **Rousserolle effarvatte** et la **Locustelle tachetée** sont deux oiseaux qui fréquentent communément les roselières dans notre département. Ils n'ont pas encore été observés ni entendus, mais la présence de la roselière d'une bonne surface sur le site, pourrait voir leur installation dans les années à venir. Ces deux oiseaux sont connus dans la vallée du Moulon.